

VOL. 5.

AOUT 1896

No. 8.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,
Avec l'approbation de l'Ordinaire

Publiées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)
Rév. L. E. DUGUAY, Ptra. Gérant

ANNALES DU TRES-SAIN ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—C. uvent d'Emmaüs.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

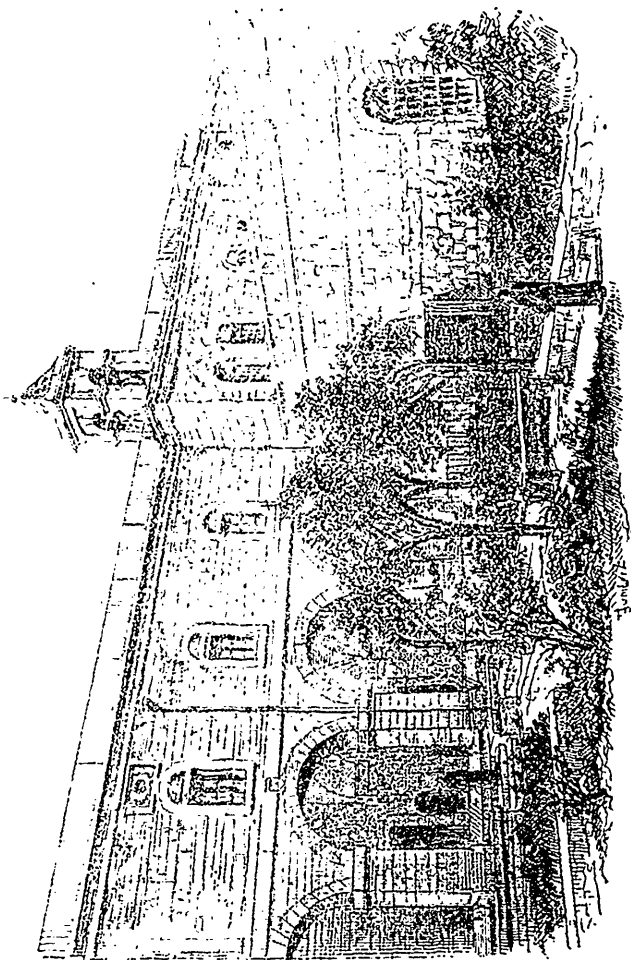
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au Décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de toute merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



COUVENT D'EMMAUS

LÉGENDE

Emmaüs est la patrie de saint Cléophas, un des disciples qui eurent le bonheur de faire une grande partie de la route de Jérusalem à ce bourg en compagnie de leur divin Maître, le jour de sa Résurrection.

Emmaüs, le village.—Emmaüs ou *Cobèbek*, ainsi que l'appellent les indigènes, est un de ces heureux sites où l'on aime à s'arrêter et que l'on quitte avec peine. Le village actuel occupe le sommet de la côte. A en juger par les ruines qui couvrent le sol, il a été assez considérable autrefois. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une vingtaine de maisons habitées par de pauvres *fellahs* (cultivateurs).

Emmaüs se trouve à environ trois lieues de marche de Jérusalem.

Notre Gravure représente le Couvent. La chapelle et le couvent, assis sur un large méplat, sont d'anciennes constructions remaniées par les Croisés.

Du couvent, à quelques pas, on peut aller vers le Sud-Est, visiter les

Ruines de l'ancienne église d'Emmaüs. Les Pèlerins peuvent gagner là une *Indulgence Plénière*. Ces belles ruines, situées entre le village et le monastère, sont à présent occupées par les Pères de Terre-Sainte (Extrait du GUIDE IND.).

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

HUITIÈME NUMÉRO. — AOUT 1896

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

MARIE DANS LA SAINTE ECRITURE

Marie dans l'Exode

Mœurs et coutumes des Arabes (suite). — *La guerre.* — La cause de la guerre entre tribus provient toujours de cette funeste habitude du pillage. Lorsque les agressions des cavaliers pillards sont devenues trop fréquentes, le *Scheik* de la tribu lésée envoie dire par ses propres cavaliers, au *Scheik* de la tribu pillarde : " Je suis prêt à prendre ma vengeance." Cette déclaration faite et qui est toujours acceptée, on fixe le jour du combat (1). Au jour indiqué, les cavaliers sortent réciproquement de leur campement et marchent les uns contre les autres. Lorsqu'ils se trouvent en face, cinq cavaliers avancent de part et d'autre, et engagent le combat. Les autres demeurent spectateurs tranquilles. Les armes ordinaires sont le cimenterre *Seiff* et la grande lance *Roumek*. Lorsque le sang commence à couler, dix autres cavaliers se joignent à ces cinq premiers, et le

(1) Cette formalité n'est pas de rigueur : il arrive assez fréquemment que la tribu lésée se jette à l'improviste sur la tribu pillarde.

combat continue ainsi jusqu'à ce que l'un de ces *trente* combattants tombe *mort* dans l'arène. Alors tous les cavaliers s'ébranlent, sortent de leur campement et le combat devient général. Outre les deux armes susmentionnées, ils se servent encore du fusil *Barouleh*, fusil à l'antique : canon long, avec le chien ; fusil à pierre. Un cavalier sur vingt a seul le droit de s'en servir ; et ils ne veulent pas des fusils d'invention moderne. Ils se servent aussi de la *Tabanqueh*, petit fusil long d'une coudée, et dont chaque cavalier porte une paire, dans un fourreau de cuir, attachée à la ceinture.

La bataille engagée entre les deux tribus doit durer jusqu'à la défaite complète de l'une d'elles, ce qui prend quelquefois une durée de dix jours. Au coucher du soleil, chaque tribu rentre dans son campement et le combat recommence, à son lever, le lendemain. Le nombre des morts qui doivent rester sur le champ de bataille n'est jamais moindre de *cent* ; il peut s'élever jusqu'à *mille*.

La Tribu vaincue est ruinée, *anéantie*. Les cavaliers survivants fuient au loin chez les tribus étrangères. En arrivant, ils quêtent pour leur subsistance et personne ne les rebute. On use, au contraire, de grande commisération pour eux ; et, avec ce qu'on leur donne, ils reconstituent petit à petit une nouvelle grande Tribu. Durant le combat, le grand *Scheik* (le Chef de toute la tribu) se tient à cheval, sans se mêler aux combattants ; et nul de la tribu adverse n'a le droit de le frapper ni de toucher à sa personne. Mais s'il observe que sa Tribu faiblit et incline à la

défaite, il se précipite alors au sein de la mêlée et subit le sort commun d'un combattant vulgaire. S'il est vaincu, dans son exil, il reçoit une rétribution double, chez les tribus étrangères.

Si la bataille n'est point décisive, mais que la tribu chez laquelle on a exercé le brigandage, conserve l'avantage, elle choisit dans la tribu adverse quatre ou cinq cavaliers qu'elle garde en otage et qu'elle entoure d'un grand respect, jusqu'à ce que la tribu pillarde ait restitué tout le butin qu'elle avait injustement enlevé chez elle. Lorsque la victoire est complète, la tribu vaincue est soumise à un pillage inexorable. On respecte les femmes et les enfants, mais on les abandonne sans ressource, dépouillés de tout, et ils se retirent, désolés, comme les cavaliers en fuite, chez les tribus étrangères qui les accueillent avec la même bienveillance. Les enfants, devenus grands, se joignent à leurs pères et travaillent avec eux à reconstituer la Tribu nouvelle : les enfants sont imités par leurs mères.

L'Hospitalité : ses droits sacrés : comment elle se pratique chez les Tribus nomades.—Les familles pauvres, manquant du nécessaire, sont très rares parmi les Bédouins. Lorsqu'il s'en rencontre, c'est chez le grand *Scheik* de la Tribu qu'elles s'adressent, et c'est lui qui se charge de leur fournir tout ce qui manque à leur subsistance. Quant aux droits de l'hospitalité proprement dite, ils sont chose sacrée chez les sectateurs de Mahomet, et s'exercent également envers tout individu quelconque, à quelque nationalité ou quelque religion qu'il appartienne.

Une personne se trouve-t-elle égarée dans le désert et surprise par les Bédouins, il lui suffit de dire : "Je me suis égarée ; je vais demander l'hospitalité au grand *Scheik* de la Tribu voisine." Ces Bédouins la conduisent eux-mêmes à leur Chef ; et fût-elle chargée d'or ou de pierres précieuses, ils n'y touchent point. L'assassin du propre fils du *Scheik* trouvera l'hospitalité chez son père, avec un droit d'asile inviolable : nous en trouverons plus loin un éclatant exemple.

Le repas offert aux hôtes.—Ce que l'on introduit d'abord, c'est le *Café*, qui s'offre à tous les hôtes indistinctement, qu'ils soient d'une condition élevée ou bien de la classe commune. La préparation du café est chose solennelle chez les Bédouins. Le café est apporté d'abord, tel qu'on l'a détaché de la plante, c'est-à-dire entièrement vert. On le grille, de céans, en la présence des nouveaux venus. Ensuite, on le pile, jusqu'à ce qu'il ne présente plus à l'œil qu'une poudre jaunâtre et très fine. Enfin, on le fait bouillir et on le sert ainsi sans aucun autre accompagnement. L'usage du sucre dans le café est inconnu chez les Musulmans. Ce café que l'on sert ainsi aux hôtes, dans le désert, doit toujours être du café de la Mecque. On n'accepterait point d'autre café, dans la Tribu, même gratuitement : le café étranger, on le méprise. Le café une fois servi, un serviteur apporte dans une grande tasse de bois, *Tafour*, du lait de chameau, encore fumant : ce lait est très nourrissant et rafraîchit d'une manière merveilleuse. Le même serviteur apporte aussi des dattes, cueillies dans le désert, du

beurre fait avec du lait de brebis, et une espèce de pain fait avec une graine de couleur rouge, appelée *Samegh*. Pour les personnes de distinction, on ajoute à ce qui précède un agneau ou le petit d'un chameau qu'on enlève à sa mère et que l'on immole pour la circonstance. Il est servi dans un plat de bois, à larges proportions.

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

Le Troisième Mystère du T. S. Rosaire

Bethléem : La Venue du Messie : l'Adoration des Mages (suite). — Là, s'adressant aux enfants d'Israël :

“ Où trouverons-nous, leur dirent-ils, le roi des Juifs qui vient de naître ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus avec des présents pour l'adorer. ”

“ A cette nouvelle, le roi Hérode fut troublé, et la ville de Jérusalem avec lui. Rassemblant donc les princes des prêtres et les scribes, il leur demandait où devait naître le Christ. Ceux-ci lui répondirent : Dans la ville de Bethléem ; car il a été écrit par le Prophète : Bethléem, terre de Juda, tu seras grande parmi les cités de Juda, parce que de toi sortira le chef qui conduira Israël, mon peuple.

Hérode, ayant alors appelé en secret les Mages, apprit d'eux le temps où l'étoile leur était apparue

et, les envoyant, il leur dit : Allez, informez-vous avec soin de cet enfant, et, lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, pour que j'aie aussi moi-même l'adorer. Après cette réponse du roi, ils sortirent : et voici que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient les précédait, jusqu'à ce qu'elle se reposât sur l'étable où était l'enfant. Ravis de joie, ils entrèrent dans la pauvre demeure, où ils trouvèrent l'enfant avec Marie, sa mère, et, se prosternant, ils l'adorèrent. Ouvrant ensuite leurs trésors, ils lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe—*Matt. XI.*”

A la vue de cette magnificence, ajoute saint Ephrem, auquel nous empruntons l'entretien suivant, Marie dit aux Mages :

—Puissants étrangers, à qui offrez-vous ces richesses ? pourquoi êtes-vous entrés dans cette pauvre retraite ? qui vous a fait quitter le pays de l'Aurore, pour venir déposer ces trésors aux pieds d'un enfant ?

LES MAGES.—Mais cet enfant, votre fils, est le Roi du monde et tout obéit à son empire.

MARIE.—Eh ! quel roi eut jamais une crèche pour berceau, pour demeure une étable ? Où sont le diadème et le trône de ce petit enfant ? Que voyez-vous en lui qui annonce la royauté ?

LES MAGES.—Cet enfant, votre fils, ô Vierge, est l'Ancien des jours, le Monarque des siècles. Il s'est fait petit, parce qu'il aime les petits et les pauvres ; cependant les rois inclineront devant lui leur couronne, et l'adoreront.

MARIE.—Comment ces mystères vous ont-ils été révélés aux extrémités du monde ? Qui vous a appelés du fond de l'Orient ?

LES MAGES.—Une étoile extraordinaire, plus grande que tous les autres astres, nous est apparue ; elle nous a annoncé que notre Roi venait de naître ; nous avons marché à sa lumière, c'est elle qui nous a conduits.

MARIE.—Nobles étrangers, ne parlez point en ce pays de royauté ni de grandeur. Jérusalem est changée en un fleuve de sang ; tous les grands périssent ; je crains qu'Hérode, entendant parler d'un roi qui vient de naître, ne tire son glaive et ne coupe cette tendre fleur avant qu'elle ait porté son fruit de vie.

LES MAGES.— Ne craignez point, ô Vierge, la fureur d'Hérode : votre fils est au-dessus des puissants et des forts ; il renversera son trône pour fonder lui-même un empire éternel.

MARIE.—Sages étrangers, Dieu vous a fait connaître les secrètes merveilles de sa bonté avant la naissance de ce fils : l'ange du Seigneur m'a appris qui il est, et m'a dit que son règne n'aura point de fin.

LES MAGES.—Cet ange est sans doute le même qui a conduit près de nous l'étoile miraculeuse et qui nous a fait entendre sa voix.

MARIE.—All-z donc, glorieux fils de l'Orient, annoncer à votre patrie la naissance du Fils de Dieu !

LES MAGES.—O Vierge, puissent la bénédiction et la paix de votre enfant divin nous accompagner dans notre retour vers les rivages de l'Aurore ! et, lorsque

son empire sera manifesté au monde, puisse-t-il venir visiter notre pays !

Marie ajouta : " Que la Perse se réjouisse en apprenant ces merveilles ! que l'Assyrie tressaille d'allégresse à votre retour ! Quand le règne de mon fils s'étendra dans le monde, un de ses envoyés ira chez vous planter son étendard."

Les Mages quittèrent alors l'enfant et sa mère. Ils saluèrent d'un dernier regard la pauvre étable où reposait le Roi des cieux, et reprirent par mer le chemin de leur pays, parce qu'un ange leur avait défendu d'aller retrouver Hérode à Jérusalem. Revenus à la montagne de la Victoire, ils racontèrent tout ce qu'ils avaient vu dans leur lointain pèlerinage, et s'appliquèrent avec un zèle plus grand encore à servir Dieu. Près de quarante années plus tard, saint Thomas, étant parvenu jusque dans leurs provinces, versa l'eau du baptême sur le front vieilli des trois Mages, qui l'aiderent encore à instruire leurs frères dans la foi. Ainsi fut accomplie la promesse de Marie. Après cet heureux événement, ils s'endormirent dans la paix du Christ.

Leurs précieuses reliques, recueillies d'abord par l'impératrice Hélène, furent transportées à Constantinople, d'où le saint évêque Eustorge les apporta à Milan. Mais l'empereur Henry d'Allemagne, s'étant emparé de cette ville, les envoya comme un riche présent à Cologne, sur le fleuve du Rhin, où la piété des fidèles les conserve encore avec la plus grande vénération (1).

(1) Légende de Notre-Dame.

Les Bollandistes disent que les Mages moururent martyrs. Cependant, ajoutent-ils, le Martyrologe de Cologne rapporte autrement leur mort. Ils moururent, comme il est dit plus haut, paisiblement dans le Christ : mais ce Martyrologe ajoute les détails suivants : Etant déjà prêtres et évêques, et après de nombreux travaux évangéliques, ils se montrèrent tous trois, l'an 54 de Notre-Seigneur, dans la ville de Servan, où ils célébrèrent les fêtes de Noël. C'était pour y mourir. Melchior décéda le premier jour de janvier, âgé de cent seize ans.—Balthazar mourut le six du même mois, à l'âge de cent douze ans.—Gaspard, à son tour, les suivit dans la tombe ; le corps de Melchior se déplaça de lui-même pour lui donner la droite. Et tous les deux cédèrent la place du milieu, à Gaspard, le jour de sa sépulture.

Melchior au front chauve, la barbe longue et les cheveux flottants, au divin Enfant de la crèche offrit l'or.—Balthazar au teint bronzé et le visage tout barbu, la myrrhe.—Gaspard, imberbe et à la figure rubiconde, l'encens.

III

Reliques Insignes

LA VRAIE CROIX

Recherche des Reliques.—J'ai essayé de constater tout ce que l'on connaît des Reliques existantes ou dont on a conservé le souvenir. J'en ai calculé les volumes par millimètres cubes, calculs dont je don-

nerai les bases lorsque je décrirai chacune des parcelles déposées dans les trésors des églises ou rappelées dans les auteurs. Or, tout ce que j'ai pu recueillir est bien loin d'égaliser le *dixième* du volume de la vraie Croix. Les neuf dixièmes qui ne se retrouvent plus ont dû suffire pour former des myriades de Reliques inconnues ou détruites.

Anseau, par sa correspondance avec Galon, évêque de Paris, dont je reparlerai à l'occasion des Reliques de Notre-Dame de Paris, donne quelque idée de ce qu'étaient, devenues au VIIe siècle les Reliques de la Passion. Il raconte qu'après la mort d'Héraclius, en 656, l'église du Saint-Sépulcre fut brûlée en partie par les infidèles, et que, pour sauver la Croix, les chrétiens se décidèrent à la diviser en dix-neuf parties dont ils firent des croix qu'ils donnèrent, savoir :

A Constantinople.....	3
A l'île de Chypre.....	2
A l'île de Crète.....	1
A Antioche.....	3
A Edesse.....	1
A Alexandrie.....	1
A Ascalou.....	1
A Damas.....	1
A Jérusalem.....	4
A la Géorgie.....	2

Il est assez difficile de savoir quelles étaient les dimensions de ces Reliques. Anseau mentionne seulement les mesures d'une des quatre qui avaient été déposées à Jérusalem, et que l'on conservait dans

Église du Saint-Sépulchre. Elle avait *une* palme et *demie* de long sur *un* pouce de large et autant d'épaisseur. Il ne parle pas de la traverse que je supposerai, comme dans la vraie Croix, égale à la moitié du montant. D'après cela, le volume de cette croix serait d'environ 500,000 millimètres, et en la considérant comme une moyenne, on trouverait pour les dix-neuf croix ou plutôt pour le morceau de Jérusalem que l'on divisa, *neuf* millions et *demie* de millimètres, pouvant représenter un morceau deux ou trois fois moins gros que la Relique de la croix du bon Larron de Sainte-Croix de Jérusalem.

Tel fut le commencement de la grande dispersion des Reliques de la vraie Croix ; elle augmenta rapidement dans les siècles suivants :

En 1187, à la journée de Tibériade, les Musulmans, vainqueurs, prirent la Croix de Saint-Jean-d'Acre, portée par l'évêque.

En 1191, Philippe-Auguste et Richard, s'étant croisés, se firent remettre cette Croix après la prise de Saint-Jean-d'Acre et treize jours de siège.

En 1204, au sac de Constantinople par les Latins, des abominations furent commises, les reliquaires volés ; mais des âmes pieuses recueillirent les Reliques que les spoliateurs dédaignaient, et de là les répandirent dans le monde.

Le duc de Venise (Dandolo) eut une portion de la vraie Croix qu'on disait avoir été portée par Constantin à la guerre.

L'empereur Baudouin prit la *couronne d'épines*.

En 1217, Raoul, patriarche de Jérusalem, partit d'Acre portant avec lui une partie de la vraie Croix.

En 1239, Baudouin II, pressé par les Bulgares, vint en France solliciter la piété de saint Louis et lui offrit la couronne d'épines pour prix de ses services.

Les siècles virent successivement réduire notre précieux trésor, dissipé au vent des révolutions, et au souffle de l'impiété. Il en reste bien peu, et cette indigence rendant chacune de ces Reliques plus précieuse, j'ai pris la liberté de faire un appel au monde catholique, et les renseignements que j'ai reçus m'ont permis de décrire celles qui existent encore et d'en former un tableau, que l'on trouvera à la fin des descriptions des Reliques de la vraie Croix et du premier Livre de ce Mémoire.

Il résulte de ce tableau que le volume total des Reliques qui nous sont parvenues est de 5 millions de millimètres environ, compris des Reliques peut-être détruites, comme celles d'Amiens, Donawert, Schira, Gramont, Jaucourt, etc., mais relevées d'après des descriptions qui m'ont paru exactes. Si l'on songe à la petitesse des parcelles qui peuvent se trouver dans des églises et des couvents, et chez des particuliers, nous serons bien au delà de la vérité en triplant pour l'inconnu le volume connu. On arrive ainsi à quinze millions de millimètres qui ne font pas le dixième des cent quatre-vingts millions de millimètres que nous trouverons pour le volume de la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NATURE DU BOIS DE LA VRAIE CROIX

Une des questions les plus faciles à résoudre en apparence devrait être celle de la nature du bois de la Vraie Croix. La grande quantité de reliques répandues dans le monde entier aurait dû, depuis longtemps, donner cette solution ; et cependant c'est un des points sur lesquels les auteurs ont le plus différé d'opinion. Le respect qui environne les reliques et l'ignorance des analyses scientifiques se sont opposés jusqu'à présent à un examen sérieux et seul efficace.

Le vénérable Bède a dit que la Croix de Notre-Seigneur était de quatre sortes de bois : l'inscription en buis, la tige en cyprès jusqu'à l'inscription, la traverse en cèdre et la partie au-dessus en pin. Jean Cantacumène, qu'elle est seulement de trois bois, savoir : la tige en cèdre, la traverse en pin, la tête en cyprès. Guillaume Durand, que le pied était en cèdre, la tige en cyprès, la traverse en palmier, la tête en olivier.

L'opinion de la pluralité des bois paraît avoir été conservée à Jérusalem au XII^e siècle. Nous verrons, en effet, qu'en 1109 Anseau avait envoyé à Galon une croix en bois blanc incrustée dans du bois noir, en ajoutant, je ne sais trop dans quelle pensée, que l'une était du bois de la Croix, l'autre du bois dans lequel elle a été plantée. Il attribue très arbitrairement ces deux origines aux reliques qu'il envoyait à Paris. Sans doute le morceau de la vraie Croix en bois de pin, qui était blanc, fut trouvé trop petit et pour donner plus d'importance à la relique, on l'a

incrustée dans un autre bois, du chêne par exemple qui devait lui servir de reliquaire ou de support.

Le savant Père Gretser (1) a examiné avec soin, lui-même et avec d'autres personnes, les reliques de la vraie Croix. Il n'est pas facile d'affirmer ce qu'elles sont, dit-il; mais, dans tous les cas, ce n'est pas du chêne.

La conservation trois fois séculaire de la vraie Croix sous terre a dû d'abord faire songer au cèdre, qui passe pour être le bois le plus incorruptible, et qu'on rencontre en Judée; mais c'était un bois de luxe employé par Salomon dans la construction du temple, et au VI^e siècle, par Justinien, dans celle d'une église magnifique dédiée à la sainte Vierge. Le pin ou les autres conifères du même ordre étaient d'un usage plus vulgaire; mais peuvent-ils se conserver sous terre pendant trois siècles sans altération? Nous trouvons une réponse affirmative dans les fouilles faites récemment à Carthage et dans les mines étrusques. Si donc les reliques de la vraie Croix proviennent d'un conifère, on ne peut par cela même dire que leur nature prétendue corruptible est une preuve de leur fausseté.

Les auteurs sacrés n'ayant rien dit de précis sur cette question, j'ai consulté les savants les plus considérables pour y trouver une autorité incontestable.

M. Decaisne, membre de l'Institut, et M. Pietro Savi, professeur de l'Université de Pise, m'ont montré au microscope que des parcelles provenant de Sainte-

(1) De la Compagnie de Jésus, qui a fait un ouvrage spécial, très volumineux, savant et pieux sur la Vraie Croix de Jésus, notre adorable Maître.

Croix-de-Jérusalem à Rome, de la cathédrale de Pise, du Dôme de Florence et de N.-D. de Paris, étaient *du bois de pin*.

Ces reliques provenant de sources aussi authentiques, très éloignées les unes des autres, n'ayant rien eu de commun depuis leur origine, doivent donc être considérées comme des types, des étalons, pour ainsi dire, destinés à faire reconnaître toutes les autres, après s'être servi réciproquement de contrôle.

On peut donc affirmer que le bois de la Croix provenait d'un conifère, et on ne peut douter que ce conifère ne soit du pin. La Judée en produisait d'ailleurs, en supposant que le pin employé pour la vraie Croix ne fût pas originaire de Judée, il est aisé d'admettre que les peuples qui faisaient le commerce du monde et qui en avaient apporté à Carthage en fournissaient alors à la Judée comme ils en avaient fourni à David.

IV

FAVEURS OBTENUES.

NOTA.—*Les faveurs suivantes ont été obtenues, pour l'usage des Roses Bénites (1) :*

CHAMPLAIN. — Nous avons été préservés du feu par l'usage de l'eau de *Roses Bénites*, après avoir invoqué la Sainte Face et N.-D. du T. S. Rosaire. Le feu était pris déjà considérablement, et quelques gouttes d'eau de *Roses Bénites* ont suffi pour l'éteindre

(1) Généralement toutes les faveurs obtenues ont été sollicitées de la miséricordieuse intercession de N.-D. du T. S. Rosaire, avec promesse de Publication dans ses Annales. C'est pourquoi nous ne le répétons pas à chaque faveur obtenue (LA RÉDACTION.).

presque en un instant. C'est à nos yeux un vrai miracle : Dame P. L. CARIGNAN.

ST-JEAN DESCHAILLONS : J'avais une maladie interne qui commençait à m'inquiéter beaucoup. J'eus recours à N.-D. du T. S. Rosaire et je fis usage des *Roses Bénites*, avec une neuvaine et promesse de publication, si j'obtenais ma guérison. Le mal commença rapidement à disparaître et maintenant je me crois parfaitement guérie : L. L.

STE-GERTRUDE : Guérison d'un catharre, par l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE. — NICOLET. Depuis un an, ma petite fille de 9 ans avait un mal dans la bouche tellement grave qu'elle ne pouvait plus prendre aucune nourriture : par l'usage de l'eau de *Roses Bénites*, elle éprouva immédiatement un grand soulagement. Aujourd'hui, elle est parfaitement guérie : Dame Vve F. V. — ST-NARCISSE : Une mère et sa petite fille guéries : Dame J. E. — ST-JOACHIM : Une personne guérie du mal des yeux et d'un mal de tête : Dame D. B. — CAP SANTÉ : Une Abonnée guérie de la grippe et un Abonné du mal des yeux qui le menaçait de la perte de la vue.

ST-BONIFACE, MAN. : Il y a environ deux mois mon mari était dangereusement malade ; il avait reçu les derniers sacrements, et il était condamné par le médecin... Je me suis recommandée à N.-D. du T. S. Rosaire, avec promesse de publication dans les Annales, si mon mari revenait à la santé. Ma prière a été exaucée : mon mari, grâce à N.-D. du T. S. Rosaire, est parfaitement bien aujourd'hui : UNE ABONNÉE.

CAP DE LA MADELEINE: Je me fis une légère blessure au pied qui s'aggrava insensiblement jusqu'au point de me faire sérieusement craindre la désagrégation des tissus de la chair. Après avoir usé d'*huile du Rosaire* et fait une neuvaine de 15 Ave en l'honneur des 15 mystères, je fus complètement guérie : MARIE MORISSETTE.

VICTORIANVILLE: Mon petit garçon, âgé de vingt mois, était accablé, depuis plusieurs jours, d'un mal d'yeux qui le faisait beaucoup souffrir. Dans ma peine extrême, je m'adressai à N.-D. du T. S. Rosaire. Je promis une basse messe et la publication de sa guérison, dans les Annales. Aujourd'hui, je viens accomplir ma promesse: il est parfaitement guéri. La seule crainte qui me reste, c'est de ne pouvoir assez remercier le bon Dieu et N.-D. du T. S. Rosaire de m'avoir accordé une si grande faveur: Dame G.

STE-ANNE DE LA PÉRADE: Une Abonnée a été guérie d'une oppression qui la faisait souffrir depuis un grand nombre d'années, par une protection spéciale de N.-D. du T. S. Rosaire: Mlle M. G.

Bécancour, 21 mai.

Monsieur Le Gérant,

Veillez, s. v. p., publier dans vos Annales qu'une petite fille de Bécancour (Mlle St. Cyr) a obtenu miraculeusement la guérison de la vue, par la dévotion au Rosaire de Notre-Dame du Cap.

A. E. RAICHE, ptre, Curé.

Par OMER DUBOIS, ptre, Vicaire.

LOWELL, MASS.: Guérison instantanée d'un grand mal d'estomac: UNE ABONNÉE. — ARTHABASKA-

VILLE: Amour et reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire pour nous avoir préservés d'un grand danger: M. L. B.—NICOLET: Mon petit garçon étant tombé malade, perdit ses forces et il ne les reprit qu'après avoir fait la promesse de faire publier sa guérison dans les Annales: O. B.—GRANITEVILLE: Une jeune fille guérie d'un grand mal d'yeux, par l'usage des *Roses Bénites*: H. L.—STE-ANGÈLE DE LAVAL: La guérison d'une petite fille: UNE ABONNÉE.—MONT-RÉAL: Action de grâces à N.-D. du T. S. Rosaire: notre enfant a reçu le saint Baptême: L. J. P.—ST-GRÉGOIRE: Par mon imprudence, mon mari avait exposé sa vie dans les dernières inondations. Reconnaissant mon erreur, j'ai invoqué N.-D. du T. S. Rosaire, et le péril a cessé instantanément: Dame Z. B.—SANDY-BAY: J'étais bien malade, durant l'hiver dernier. Je suis mère d'une nombreuse famille. J'ai invoqué N.-D. du T. S. Rosaire, et aujourd'hui ma santé est excellente: UNE ABONNÉE.

Un grand nombre d'autres faveurs spirituelles et temporelles, obtenues par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire!

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

CANTIQUES

A

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A

L'USAGE DES PELERINS

AU

SANCTUAIRE DU CAP

En vente, au Cap, chez le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

A V I S

AUX

SECRETAIRES-TRESORIERES DES MUNICIPALITES

On trouvera chez le soussigné toutes les formules de **BLANCS DE COUR** en usage et nécessaires aux Secrétaires-Trésoriers des Municipalités, Magistrats de District, etc.

BLANCS pour Avocats, Notaires, Juges de Paix, Huissiers, etc., etc.

Aussi : Blancs de Role d'Evaluation, Role de Perception, Listes des Electeurs Parlementaires, etc., etc.

Spécialités : Impressions et reliures de luxe, musique et plain-chant.

Prix spéciaux pour la reliure des **Annales du Tres Saint Rosaire**.

LEGER BROUSSEAU,

11 et 13, Rue Buade, Québec.

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux *Annales*, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

- 1° De 50 cents pour les Messes Basses :
- 2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.

LE MOIS DU T. S. ROSAIRE, ILLUSTRÉ

PAR LE R. P. FRÉDÉRIC O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des *Annales*.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

PRIX:

Broché : 15 centins : par la malle : 20 centins.

Relié, tranche Rouge : 25 centins : par la malle : 30 centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les *Timbres-Poste* du Canada.